L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 26 JUILLET.

ACHAT DE PIANOS RENDU FACILE.—M. L. Grunewald publie aujourd'hui un avis où il annonce au public qu'il vendra des pianos sur des payments mensuels au montant de $8 00 et au-dessus. Qui pourra résister à cette offre séduisante? Le père de famille ne pourra plus dire, que les temps sont durs et qu'il se trouve dans l'impossibilité d'acheter le piano depuis si longtemps désiré. Avec une faible économie sur les dépenses journalières d'une maison on peut facilement suffire aux payments mensuels. M. Grunewald, connu pour être un des plus grands marchands de pianos du Sud, en a vendu à la plupart de nos habitants, et il n'hésite pas à dire qu'il ne craint pas qu'on jeur demande des renseignements sur la qualité des instruments qu'il leur a vendus. Pendant la morte saison, ou à l'occasion de faire d'excellents marchés et nous engageons ceux de nos lecteurs qui ont besoin de pianos, qui veulent échanger les leurs, ou qui veulent les faire réparer, à faire une visite au vaste magasin de M. Grunewald, rue Baronne No 15 et nous pouvons leur garantir qu'ils seront satisfaits.

NOUVEAU RABAIS.—La maison Danziger, annonce qu'elle vient de faire subir un nouveau rabais à toutes les marchandises détiés, de manière à les écouler au plus vite et le rabais qu'elle offre aux acheteurs est si considérable que le but de la maison sera promptement atteint. Elle a reçu aussi beaucoup d'articles nouveaux qui seront mis en vente et qu'on pourra examiner demain lundi 27 du courant dans les deux établissements de la rue du Canal 305 et de la rue Royale 228 et 230 au coin de la rue St-Philippe.

BAISSE BLANCHE.—Nous publions dans une autre colonne, une annonce de cette maison de marchandises sèches située à l'angle des rues Baronne et Canal. En parcourant cette annonce, nos lecteurs pourront se convaincre de la grande modicité des prix de toutes les marchandises. Avant de faire l'inventaire de son fort stock, M. Turcotte a réduit tous ses prix; et c'est à cette occasion qu'il invite ses clients et le public à profiter des marchés vraiment exceptionnels qu'il annonce.

GRAND MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.—M.M. Fellman frères, annoncent aujourd'hui, dans nos colonnes, que ayant pas atteint le chiffre dont ils ont besoin pour faire face à leurs obligations, bien que leurs recettes de toute la semaine qui vient de s'écouler aient été très satisfaisantes, ils se voyent forcés d'offrir de nouveaux rabais dans les prix de leurs marchandises. C'est là une excellente occasion, que nous signalons à nos lecteurs.

$100,000 DE RÉCOMPENSE.—Cette somme sera donnée à quiconque trouvera que les machines à coudre de Gregg sont défectueuses sous un rapport ou sous un autre. Nous n'avons en effet qu'entendu dire beaucoup de bien de ces machines qui se jouent à bon marché et dont le loyer sera compté comme partie du prix de toute machine qu'on pourrait acheter plus tard. Voilà une proposition libérale et qui sera appréciée par beaucoup de familles. La machine du reste est solide, durable, facile à manier, et se vend à meilleur marché que toutes celles des autres dépôts. Voyez l'annonce.

VINS ET COMESTIBLES.— Nous recommandons aux familles ainsi qu'au commerce de détail, l'annonce que MM. Keep & Raymond, rue Poydras Nos 77 et 79, publient aujourd'hui dans nos colonnes. Ces messieurs ont toujours en magasin de grands approvisionnements de porc, bacon, jambons, saindoux, farine, beurre, le tout de qualité supérieure et des meilleures marques du Nord-Ouest et de Goshen.

☞Les étrangers ayant des réclamations à exercer contre le gouvernement des Etats-Unis, pourront en requérir le montant en les confiant à M. J. G. Eustis, avocat commisaire des Etats-Unis, rue Carondelet No. 33.

EXCELLENTE OCCASION DE S'ÉTABLIR.—Une des boulangeries les plus achalandées et les mieux situées du quartier américain est à céder en ce moment. Nous ne pouvons recommander trop instamment aux jeunes gens ou aux émigrants qui voudraient établir de profiter d'une aussi bonne occasion. Le propriétaire, M. Noel Lacassin, cède, en même temps que sa clientèle, deux charrettes, des chevaux avec leurs harnais; le tout aux conditions les plus favorables. Que ceux qui ont des amis auxquels ces avantages pourraient convenir, les envoient à la St-John Bakery. Voir aux annonces.

AMEUBLEMENTS.—Nous avons vu hier des meubles magnifiques provenant du grand dépôt de M. Jos Hubbard, au coin des rues Ramparts et Perdido. Nous avons été surpris de la modicité du prix qu'ils avaient coûté et jusqu'à présent nous n'avons rien vu de si bon marché. Nous invitons donc les personnes qui ont à faire des emplettes de meubles, à aller visiter le magasin de M. Hubbard. Elles en sortiront satisfaites pour peu qu'elles aient envie d'acheter.

QUINCAILLERIE. — Voulez-vous acheter des outils, des machines, des articles en fonte, en ferblanc, &c? Allez chez Rice Brothers, rue du Camp, Nos. 89 et 91, et vous y trouverez tout ce dont vous aurez besoin. Voulez-vous acheter des fourneaux de cuisine, des réchauds et autres articles de ménage? Allez toujours chez Rice Brothers, même rue et mêmes numéros. Voulez-vous acheter des fourneaux doubles pour coke ou charbon, des fourneaux pour bois, etc? Allez encore chez Rice Brothers dont les deux établissements rue du Camp et rue des Magasins, offrent toute espèce de quincaillerie américaine et étrangère. Mais si vous voulez être renseigné à fond, demandez une liste des prix et des catalogues et vous verrez que pour le bon marché vous ne trouverez nulle part rien de préférable.

VINS, VERMOUTH, HUILE.—M. T. Marinoni, rue Vieille-Levée 64, a reçu un grand assortiment de vins rouges et de vins blancs, de vermouth, de pale ale, de bière, huile, vinaigre, moutarde et de nombre d'autres articles que nous pouvons recommander en toute assurance aux consommateurs.- Voyez l'annonce.

THÉS, THÉS.—Nous prévenons les amateurs de thé qu'ils peuvent en trouver à 25 cents la livre chez Smith et McKennan, rue Poydras 85 et 87, et c'est du pur Oolong. Ces messieurs en ont à vendre de toutes les qualités et aussi de tous les prix, ainsi que du café de Java et de Cordova, et toutes sortes d'épices très fraîches et d'un goût supérieur. Voyez l'annonce.

—La *Gazette de Westphalie* annonce que Schleier qui a blessé dernièrement un jeune officier à Munster, en tirant de sa fenêtre un coup de pistolet dans une maison située à côté de celle où il était mis en liberté et continue son service comme si rien n'était.

La *Volkszeitung*, de Berlin, demande ce qu'est arrivé à le comptable avait été du civil, et s'indigne de la préférence de la justice prussienne pour les militaires.

On n'en a que trop d'exemples. Qui ne se souvient d'un malheureux cuisinier tué en pleine rue à Bonn? Le meurtrier, dans ses idées comme d'une l'autre, continua son service comme si rien n'était.

—*Politique et littérature molles.*

Chateaubriand disait au Café de Paris, en cabinet, avec Béranger et Armand Carrel.

On causait naturellement des abeilles du

Lieutenant de René en mit à dire à ses deux sœurs:

—Quand j'ai dit à la duchesse de Berri: "Madame, votre fils est mon roi," j'étais profondément convaincu. Depuis lors, j'ai vu de près mon monarque enfant et je dis, à vous autres, qui êtes républicains: "Citoyens, jamais Henri V ne portera la couronne de France sur sa tête. Il est le point final de la maison de Bourbon."

Le facteur d'une petite ville d'Amérique, chargé de distribuer aux journaux, se rend chez Thomas Hugues, un célibataire qui habite une maison isolée, et a la bonne idée de n'avoir pas de domestiques.

Or, Thomas Hugues est tombé dans une profonde léthargie depuis la veille; il a de l'eau jusqu'à la ceinture et ne peut pas remuer.

Le facteur qui l'a en vain cherché dans tous les coins, entend son cri: il vient jusqu'à la porte de la chambre.

—Tiens! vous êtes là! dit-il en l'aperçoyant, voilà vos lettres et votre journal. Et ce disant, il jette sur poupet dans le lit, et va continuer sa tournée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Colonnes contre les ligues blanches.

Nous trouvons dans les deux organes du parti radical à la Nouvelle-Orléans, le *Republican* et le *Tribune*, une proclamation du pseudo-gouverneur Kellogg que nous traduirons, afin de montrer à nos lecteurs quelles sont les armes dont prétendent se servir les aventuriers politiques qui désolent la Louisiane, pour rester au pouvoir coûte que coûte, et pour faire revenir sous les préjugés du nord contre la population si souvent calomniée du sud.

Voici cette proclamation:

Attendu, que pendant la nuit du 9 juillet 1874, sur le chemin du Bayou Pierre dans la paroisse Caddo, à trèize milles de la ville de Shreveport, un certain Manuel Nunez, espagnol de naissance, a été tiré hors de son lit et lâchement assassiné par un corps d'hommes armés, appartenant à la prétendue Ligue Blanche de la paroisse Caddo, sous le faux prétexte que le dit Manuel Nunez avait vendu des armes aux nègres;

Attendu, qu'après avoir accompli ce premier crime, les meurtriers ont dépouillé la veuve et les enfants de Nunez de tout leur avoir et les ont abandonnées ensuite à leur triste sort;

Attendu, que de tels outrages sont une honte pour un Etat et pour une communauté qui les tolèrent;

En conséquence, moi, Williams Pitt Kellogg, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, dans le but de mettre la justice sur les traces des auteurs de ce crime et d'empêcher que de pareilles horreurs puissent se renouveler, je lance cette proclamation, offrant mille piastres de récompense, à qui fournira des preuves suffisantes de la culpabilité des assassins.

Donné sous le sceau de l'Etat, etc, le 24 juillet 1874, en l'an quatre-vingt-dixième de l'indépendance des Etats-Unis.

WILLIAM PITT KELLOGG.

On voit que c'est à l'aide d'aussi méprisables calomnies que nos ennemis, les hommes qui nous ont à peine laissé un toit pour nous abriter et qui ont entraîné l'Etat à la banqueroute, espèrent continuer à être nos maîtres et nous conquérants, en armant les nègres ignorants, déjà coalisés, et en répandant dans le Nord les mêmes absurdes histoires de Ku-Klux et de boucheries.

Aussi, parceque Manuel Nunez a été assassiné par quatre misérables, qui n'avaient d'autre mobile que le vol, puisqu'ils ont pillé sa maison après le crime accompli, M. Kellogg voudrait rendre responsable la ligue blanche de pareils forfaits!

Alors, pourquoi ne pas dire une bonne fois que les Bertin, les Bordelais, tous les voleurs et tous les coupe-jarrets de la Nouvelle-Orléans sont des ligueurs blancs? M. Kellogg qui a tant d'esprit et tant d'imagination devrait aussi lancer des proclamations dans ce sens; cela ferait bon effet au nord!

Dans tous les partis, même les plus purs, il se glisse des hommes qui peuvent commettre des actes ignobles; mais, ils ne méritent attendre à l'honneur du parti dont ils sont des membres indignes.

On comprend aisément ce que nous voulons dire. Les quatre hommes qui ont massacré le malheureux Manuel Nunez pour le voler, font peut-être partie de la Ligue Blanche de la paroisse Caddo; mais ne pas le montrer à moins d'être sûr du contraire; mais, c'est une affreuse calomnie que d'accuser la Ligue Blanche d'autoriser ou même de tolérer des actes aussi odieux;—elle les désapprouve avec un juste sentiment d'indignation et elle chatierait les auteurs de pareils crimes, sans attendre la récompense offerte par M. Kellogg, si elle pouvait découvrir les coupables, car, la fameuse proclamation de notre pseudo-gouverneur a oublié d'annoncer que les quatre meurtriers étaient masqués.

En calomniant la ligue blanche les chefs du parti de la spoliation ne nous étonnent pas; mais, ils prouvent leur faiblesse, puisqu'ils n'ont ni la force ni le courage d'entrer dans la lice avec des armes loyales pour accuser le combat que nous leur offrons à visage découvert. Il leur faut l'arme de Basile; et leurs calomnies s'en vont rampant d'abord, *piano, piano*, avec l'espérance d'éclater plus tard comme un tonnerre.

Nous aurons le soin, cependant, de faire manquer cette *explosion*, dont se réjouissent d'avance nos ennemis. Ces calomnies qui peuvent sembler redoutables quand d'abord, sont comme des ballons gonflés de vent, la piqure d'une épingle les fera crever.

Elles ne peuvent pas tenir devant le bon sens des masses, et les quelques hommes qui seront assez ineptes pour y croire, sont moins dignes de notre colère que de notre pitié.

Nous n'avons pas besoin, pour notre part, d'avoir recours à de pareils moyens, pour les mépriser trop souverainement pour cela.

C'est pourquoi nous dirons, que nous croyons sincèrement qu'il y a encore des radicaux,—en très petit nombre il est vrai,—qui sont avergées mais honnêtes; et pourtant, nous voyons figurer dans les rangs du parti radical des hommes comme Kellogg, Durel, Sortou, Lowell, Dewees et tant d'autres du même acabit.

La Ligue Noire dans les campagnes.

On nous informe que les nègres, dans les paroisses du nord de la Louisiane, continuent à recevoir des armes et des munitions qui leur sont adressées par leurs amis radicaux de la Nouvelle-Orléans.

M. Kellogg qui se montre si prompt à condamner et à calomnier la ligue blanche, n'a que des éloges pour la ligue noire qui prend une attitude offensive.

M. B. J. West a reçu une lettre datée de Elmwood, 20 juillet, et signée par plusieurs citoyens bien connus qui déclarent que les nègres ont l'intention de faire une levée de boucliers dans le courant de la semaine et de déclarer la guerre aux blancs.

Ces citoyens, MM. J. M. Sarrain, F. J. Chandler, P. F. Sutton, S. Barber, H. V. Hosie, demandent des renforts et disent qu'ils défendront leurs familles et leurs propriétés jusqu'à la dernière extrémité.

Deux nouveaux clubs.

Dans le 1ème ward, avant hier soir, un nouveau club s'est organisé sous le nom de "Cartright Guards," avec les officiers suivants:

Président, J. S. Cartright, vice-président John Lynch, secrétaires, J. C. McCarty, et Peter Cavanaugh, trésorier, J. C. Downing.

Dans le 8ème ward, un autre club s'est organisé, le même soir, sur les Bons Enfants, entre Mandeville et Espagne, sous le nom de "Hardy Guards."

Voici les noms des officiers:

Président, J. N. Hardy, 1er vice-président C. F. Seaman, 2nd vice président, J. B. Leefe, 3ème vice président, D. Guéno, secrétaires, John L. Newman et L. Seichepiejeder, trésorier, Wm. Perry.

Les Foster Guards en avant.

Le club démocratique du 5ème ward, les Foster Guards, fort de deux centaines de membres, est sorti en procession hier soir, en uniforme, avec une joyeuse fanfare en tête.

Ils ont passé dans les rues principales de la ville, faisant voir aux amis et leurs amis et à leurs ennemis que la démocratie est loin d'être morte.

Les "Foster Guards" se sont arrêtés devant les bureaux de l'*Abeille* et nous ont donné une gracieuse sérénade pour laquelle nous les prions d'accepter nos remerciements sincères.

Pendant que la procession était en marche un surnuméraire de la police, répondant au nom de A. Bouchereau, a tenté d'arrêter l'aide-marshal du club, M. J. Duggan. L'accusant de troubler la paix publique et d'exciter le peuple à l'émeute.

Comme ceci s'est passé devant un café, il est juste de supposer que le soi-disant gardien de la paix était dans les vignes.

Les "Foster Guards" ne désirent pas une émeute, mais ils auront toujours leur droit de s'assembler et de parcourir paisiblement les rues de la Nouvelle-Orléans. Nous avons du troisième ward oùt été très satisfaits hier, mais nous ne conseillerons pas aux officiers de la police de M. Badger de renouveler souvent le même jeu, s'ils ne veulent pas avoir les os rompus avant le mois de novembre prochain.

Club Social du Pelican.

Nous recevons une lettre de M. L. Paquino, secrétaire du Club Social Pélican; qui nous fait l'honneur de nous apprendre qu'à une assemblée des membres, qui a eu lieu hier, samedi, le 25 juillet, les rédacteurs de l'*Abeille* ont été nommés membres honoraires du club.

Nous recevons avec reconnaissance cette preuve de considération.

Un grand incendie.

Vers une heure, hier matin, le feu s'est manifesté dans le magasin de meubles situé au coin des rues Sixième et Magasins, occupé par M. Oscar Allen.

Le vent étant assez fort dans le moment, les flammes ont gagné rapidement la maison voisine, rue Sixième, habitée par M. Jacob Fiedeck.

La première bâtisse a été consumée et la seconde partiellement endommagée.

Le feu continuant à faire des progrès, la maison habitée par M. Burke a été attente, puis deux autres maisons, dans la rue Sixième, appartenant à Mme Veuve Mulaimé et à M. Blumberg.

Traversant de l'autre côté de la rue Sixième, les flammes ont attaqué les deux maisons appartenant à M. Eugène Douré et habitées par M. Rondeau et par M. Ruleff.

Quelques minutes après, les deux bâtisses sises au Nos. 146 et 148 de la rue Sixième, appartenant à Mme Lambert et occupées par M. Prathro et par M. Burke ont été consumées à leur tour.

Les deux maisons étaient assurées pour $5,000 dans la compagnie des Mutuelles.

Dans la rue Sixième, deux autres maisons ont été la proie de l'élément destructeur, Nos 145 et 147, occupées par M. J. N. Walsh et par un M. Morais.

Le feu s'étendant ensuite vers la rue Henry Bonsel, a été considérablement endommagé, ainsi que la boutique de menuisier de son frère, M. L. Bonsel.

L'incendie après avoir détruit une cuisine au No 810 de la rue des Magasins, s'est arrêté là.

Les pertes de M. Henry Bonsel sont évaluées à $4,000 et son assurance dans la Compagnie Lafayette n'est que de $1,000.

Les pertes de M. L. Bonsel sont couvertes par une assurance de $2,500 dans la Compagnie Teutonia.

La conflagration n'a été si grande qu'à cause du manque d'eau. Les pompiers ont travaillé avec une ardeur digne d'éloges.

L'un d'eux, M. Douglass Jenkins, en ouvrant un feu, a été renversé par le choc et la jambe gauche fracturée.

DE LA FALSIFICATION DES VINS.

La chaleur toujours croissante des vins et les falsifications toujours de plus en plus nombreuses dont ils sont l'objet, donnent un grand intérêt au remarquable Mémoire que M. Duclaux, professeur de physique à Lyon, a présenté à l'Académie sur la matière colorante du vin.

"La matière colorante du vin, dit-il, étudiée lorsqu'elle n'a pas encore subi l'action de l'air, est une substance transparente, ayant la couleur et la consistance de la gelée de groseille un peu ferme. Elle est soluble dans l'eau et l'alcool, auxquels elle donne une teinte gris de lin à peine sensible, que l'action d'une trace d'acide fait passer au rouge vif. Abandonnée quelque temps à l'air, surtout sous l'influence de la chaleur, elle absorbe l'oxygène, se fonce en couleur et devient de plus en plus insoluble dans l'eau, laisse déposer des pellicules qui, si l'on évapore complétement la solution, restent sous forme d'un enduit cohérent, opaque, se détachant et se faillis par refroidissement.

A cet état, la matière est insoluble dans l'eau; mais elle est restée soluble dans l'alcool, qu'elle colore d'une belle teinte pourpre, même en l'absence des acides. Une addition d'eau, même considérable, ne la précipite pas d'abord; elle ne se sépare que peu à peu, sous l'influence du temps, et immédiatement, si, à la solution d'eau et d'alcool, on ajoute une trace d'acide. Elle est, en effet, à cet état, moins soluble dans des liquides acidifiés que dans les mêmes liquides neutres, à l'inverse de ce qu'on croyait jusqu'ici.

Le dépôt obtenu par l'action du temps ou par celle des acides dosé, par la dessiccation, une substance dure, cohérente, à cassure conchoïdale, à reflets un peu métalliques; c'est le dernier terme des transformations que la matière colorante peut subir sans se détruire, et elle prend cette forme et vertu d'un simple changement moléculaire, d'une augmentation dans la cohésion analogue à celle que présentent plusieurs précipités. L'oxygène de l'air ne joue aucun rôle dans ce phénomène.

Si l'on traite cette matière, après l'avoir pulvérisée, par quelques centtes d'une solution concentrée de potasse, et si l'on chauffe, on voit d'abord la masse verdir, puis reprendre une teinte rouge. Au bout de quelques instants, tout est dissout. La liqueur alcaline ainsi obtenue, traitée par un acide, laisse déposer de nouveau la matière colorante à un état demi-gélatineux, non-seulement pareille à ce qu'elle était avant l'action de la potasse, mais remoulée pour ainsi dire, d'un cran dans l'échelle des modifications qu'elle peut subir; car elle a repris sa solubilité dans l'alcool, et peut la reperdre sous l'action du temps ou des acides.

Ces faits peuvent servir à expliquer les phénomènes de décoloration qui se produisent dans un vin qui vieillit, et à rendre compte de certains autres faits observés dans la pratique, et restés assez obscurs jusqu'ici.

M. Duclaux termine son travail en comparant à la matière colorante du vin trois substances fréquemment employées comme teinture pour foncer la couleur des vins faibles ou mauvais et les additions frauduleuses d'eau. Ce sont la mauve, le *phytolacca decandra*, et le *carmin de cochenille*. Le savant physicien chimiste indique la manière de reconnaître leur présence dans le vin.

Pour la mauve, il utilise l'action de l'oxygène, sous l'influence duquel la matière colorante de violet, à l'inverse de celle du vin, de plus en plus soluble dans l'eau.

La cochenille présente au spectroscope des bandes d'absorption essentiellement différentes de celles du vin.

Quant au *phytolacca*, l'hydrogène naissant, le décolorant d'une manière instantanée pour ainsi dire, permet de déceler facilement son introduction dans la liqueur. Chose digne de remarque, la teinture de phytolacca, lorsqu'elle est mélangée au vin, entraîne de la matière de celui-ci dans sa destruction rapide sous l'influence de l'hydrogène. Avec un cinquième de la matière colorante du phytolacca, le vin se décolore dix fois plus vite que s'il était pur.

L. CHARMOLUE.

VANILLE ARTIFICIELLE.—Quelle chose échappera à la falsification allemande? Les industriels prussiens portent leurs lourdes mains sur les choses les plus délicates et s'avisent de les imiter, de les contrefaire! Voici que deux chimistes allemands viennent de s'attaquer à ce parfum suave, élégant, délicieux, la vanille, qui sert à parfumer les glaces, les crèmes et les pommades. Ils prennent du combium de conifères, c'est-à-dire quelque chose comme de la sève de sapin. Ils y mélangent de l'émulsine, matière qui se trouve dans la peau des amandes amères. L'émulsine en convertit en une substance cristallisable un principe sucré qui se trouve dans la sève du pin sapin. Cette substance cristallisable, oxydée par du bichromate de potasse, se convertit en des cristaux délicats et odorants qui donnent à la gousse de vanille son parfum et qui viennent s'efflorir à sa surface, la recouvrant d'un givre odorant. Ça vanille, que jusqu'alors le soleil du Mexique avait élaborée, va devenir un produit de nos usines et de nos manufactures.

—La scène se passe à Evreux.

Un jeune gentilhomme, volontaire d'un an, qui tient à laisser ses moustaches, était en train de prendre un bouillon et un verre de vin, en compagnie de Mlle Joséphine, dont le bourgeois est un ancien restaurateur.

Le brave homme, que l'on croyait sorti, paraît tout à coup à la porte de la cuisine.

Tableau!

Qui êtes-vous, monsieur, dit-il au jeune so dat, d'un ton sévère.

—Le duc de V....., répond celui ci en saluant de la tête.

—Comment, vous seriez le fils de..... —mais j'ai beaucoup connu monsieur votre père, on de mes bons clients!).... Joséphine, donnez donc à monsieur.... du cachet vert!

—

Un monsieur d'environ trente ans vient dans une compagnie d'assurances sur la vie pour se faire assurer.

On ne veut pas accepter son assurance.

—Mais, dit-il, je suis jeune et bien portant. L'affaire n'est pas mauvaise pour la compagnie!

—Tout cela est fort bien, lui répondon, mais vous n'êtes pas assez âgé. *Vous n'avez pas encore assez donné de garanties de vie!*

(Authentique.)

Amendements à la Constitution de la Louisiane.

Le Secrétaire d'Etat publie dans le journal officiel le texte des amendements proposés par la dernière législature et sur l'adoption desquels le peuple de l'Etat sera appelé à voter à l'élection de novembre 1874.

Voici le texte du premier de ces amendements:

N° 1. L'émission de Bons consolidés autorisée par l'Assemblée générale de l'Etat, à sa session régulière de 1874, est par le présent déclarée créer un contrat valide entre l'Etat et chaque détenteur des dits Bons que l'Etat n'invalidera par aucun moyen. Les dits Bons seront une obligation valide de l'Etat en faveur de tout détenteur, et aucune cour n'empêchera le paiement du principal et des intérêts des dits Bons ou la levée et la perception d'une taxe dans ce but; pour assurer la levée, la perception et le paiement de cette taxe le pouvoir judiciaire sera exercé quand cela sera nécessaire.

La taxe requise pour le paiement du principal et de la dette des dits bons sera annoncée et collectée chaque année jusqu'à ce que les Bons aient été payés, en principal et intérêt, et le montant sera payé par le Trésorier de l'Etat aux détenteurs des dits Bons à leur maturité, et aucune autre législation ou allocation ne sera requise pour les dits assessement, collection et paiement.

N° 2 Dès que la dette de l'Etat aura été réduite au-dessous de 25 millions de dollars, la limite constitutionnelle restera au point le plus bas atteint, et la dette publique ne pourra plus dépasser ce chiffre, et cette règle restera en vigueur jusqu'à ce que la dette soit réduite à 15 millions de dollars, chiffre au de la duquel elle ne pourra être accrue. Et la taxation pour tous les objets d'Etat, excepté pour le soutien des écoles publiques, ne dépassera jamais 12 mills et demi au dollar de la valeur assessée des biens réels et personnels dans l'Etat, excepté en cas de guerre ou d'invasion.

N° 3 Le revenu de chaque année dérivé de la taxation sur les biens réels, personnels et mixtes, ou des licences, era consacré exclusivement aux dépenses de l'année pour laquelle il sera levé, à moins qu'il ne reste un excédant qui sera appliqué à l'amortissement de la dette publique. Toutes les allocations et réclamations qui ne seront pas revêtues du sceau et l'Etat n'aura en aucune manière à faire face à leur paiement.

Le second amendement propose de remplacer dans l'article 17 de la Constitution les mots "premier lundi" par ceux de "premier mardi après le premier lundi" afin de faire coïncider les élections d'Etat de la Louisiane avec les élections présidentielles.

Le troisième amendement est ainsi conçu:

Article—La ville de la Nouvelle-Orléans ne pourra, désormais, augmenter sa dette en aucune manière, ni sous aucun prétexte. Après le 1er janvier 1875, aucun certificat de dette, ni aucun mandat ne sera émis et paiement par aucun officier de la dite ville, excepté contre les sommes se trouvant comprises dans le budget; mais ceci ne sera pas interprété [illegible] la suspension le renouvellement des Bons actuels, ni l'émission de nouveaux Bons en échange pour d'autres Bons, pourvu que la dette de la ville ne soit pas augmentée par là, ni de façon à empêcher *l'émission de mandats de drainage en conséquence du contrat* en vertu de l'Acte No 30 de 1871, payables seulement sur les taxes de drainage et non autrement; toute personne violant les dispositions de cet article sera, sur conviction, punie d'un emprisonnement qui ne sera pas moindre de deux ans ni au-dessous de dix, et d'une amende qui ne sera pas moindre de $2000 ni au-dessous de $10,000.

Sec. 2. Décide, en outre, qu'à la prochaine élection générale, les vœux des électeurs seront exprimés par bulletine imprimés ou écrits, comme suit:

"Pour l'émission des Bons consolidés de la Nouvelle-Orléans" ou "Contre l'émission des Bons consolidés de la Nouvelle-Orléans" et les dits bulletins seront pliés et les raisons faites et le résultat déclaré comme dans les élections d'officiers d'Etat.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Paris, 25.—L'examen de la loi constitutionnelle est remis après la prorogation et une motion pour que l'Assemblée s'ajourne après le vote du budget, jusqu'au 5 janvier 1875, a obtenu une déclaration d'urgence par un vote de 355 contre 325.

ANGLETERRE.

Londres, 25—Une dépêche spéciale adressée de Paris au *Times* dit que le gouvernement a consenti à un ajournement, parce qu'il espère préparer, avant que les députés se réunissent de nouveau, une nouvelle loi constitutionnelle à laquelle il pourra, dans l'intervalle, amener l'appui d'une majorité. Le gouvernement a hésité à se commettre sur le projet rapporté par M. Ventavon, parce qu'il était sûr d'être rejeté.

Dans la Chambre des Communes, ce soir, Disraeli a annoncé que les lois sur le transfert des terres, sur la magistrature, et sur les écoles subventionnées seraient retirées, et le Parlement prorogé le 5 août. Russell a demandé si le gouvernement a fait quelques remontrances à la France contre la connivence des autorités locales dans la violation de la frontière espagnole par les Carlistes.

Il a fait spécialement allusion aux bruits d'après lesquels le Gouvernement français serait intervenu en Espagne d'une façon contraire aux relations amicales du droit des gens, que les Carlistes en s'échappant en France, au lieu d'être retenus, avaient été pourvus de passeports et autorisés à passer et à repasser la frontière. Il a soutenu que, conformément à l'usage ordinaire observé entre les nations civilisées, la Grande Bretagne ne devrait mettre aucun délai superflu à reconnaître formellement le Gouvernement espagnol.

Derby a répondu que l'Espagne n'avait pas demandé à l'Angleterre d'intervenir; qu'il considérait la reconnaissance actuelle du gouvernement espagnol comme prématurée; quand le temps sera venu, il voudrait mieux que cette reconnaissance fût collective.

Une dépêche spéciale de Berlin porte que le gouvernement allemand, paraît-il, fait d'énergiques efforts pour arrêter les secours d'armes et d'argent que l'on fournit aux carlistes, et a appelé l'attention du gouvernement de Versailles sur ce sujet.

PRUSSE.

Berlin, 25 juillet—Le général Von Vergets Rhetz représentera le gouvernement allemand au congrès de Bruxelles. Il sera assisté par un officier général de l'armée Bavaroise, un major de l'état-major général Saxon, un juriste distingué, le professeur Bluntschli. Le général vergets Rhetz part pour Bruxelles aujourd'hui.

Berlin, 25 juillet—La gazette de l'Allemagne du Nord dit que l'escadre allemande, maintenant en vue de Ry, Angleterre, a reçu l'ordre de croiser sur la côte septentrionale de l'Espagne. Cet ordre a été donné quand on a su que le capitaine Schmidt correspondant d'un journal allemand et plusieurs autres sujets allemands avaient été fusillés par les carlistes.

WASHINGTON.

Observations météorologiques.

Washington, 25.—Etats du Golfe, temps partiellement couvert et chaud, vents de l'est et du sud. Légères variations du baromètre.

BOSTON.

Le meurtrier de Boston.

Boston, 25.— Dans une enquête sur le meurtre de Katie Curran par le chirurgien qui a fait l'autopsie a déclaré que le corps était mutilé de manière à plus révoltante au moyen d'un instrument tranchant.

NEW YORK.

Fausse monnaie.

New-York, 25.—On a découvert une contrefaçon dangereuse des billets de 5 dollars de la Banque National Bank de Chicago, le Trésor offre un demi pour cent de prime pour le retour des vrais billets de 5 dollars de cette banque au département pour qu'ils soient détruits. Les billets devront être mis sous bande séparément, ne peuvent être enfermés dans les paquets des billets des banques nationales renvoyés au Trésor pour être recheslés, et peuvent être renvoyés aux frais du gouvernement.

Tous les véritables billets de 5 dollars de cette banque devront être refusés dorénavant, et les billets de cette espèce seront ainsi retirés de la circulation—le contrôleur du currency n'émettra plus de billets de cette espèce pour cette banque.

On appelle particulièrement l'attention des officiers de Banques sur la nécessité de retirer promptement ces billets de la circulation au moyen d'empêcher entièrement la circulation des billets faux.

New-York, 25 juillet—Arrivé, à destination, le Weser.

HUDSON.

L'aéronaute de New York!

Hudson, 25.—Le ballon dirigé par le professeur Donaldson et portant les représentants des principaux journaux de New York, devait avait fait son ascension hier, à 4 h. 15 de l'après-midi, du parc de Germantown, près de notre ville, à 5 h. le 24. Ce matin il a remonté à une grande altitude décrivant un cercle autour de la ville et s'est avancé vers le sud-ouest.

CATTSKILL.

Cattskill, N.Y., 25. — Le ballon de Donaldson a passé au dessus de nous à 11 h. 30 ce matin, la nacelle était à notre portée. Un bienfaiteur qui se trouvait à terre s'est cet saisi, et quelques-uns de ses amis, l'ont aidé. L'aéronaute a demandé le nom de la localité, puis il a jeté du lest et a remonté, se dirigeant au nord chassé par une belle brise.

HAMILTON.

Hamilton, Ont., 25.—Un grand meeting général des manufacturiers de l'Ontario, pour examiner le traité de réciprocité proposé, a été convoqué et doit se réunir à Hamilton, mercredi et jeudi, 12 et 13 août. On s'attend à ce que le meeting sera occupé la plus grande partie des deux jours.

GALVESTON.

Première balle de coton.

Galveston, 25.—La première balle marchande de coton provenant de la nouvelle récolte a été reçue aujourd'hui d'Indianola, par le steamer Hutchinson, embarquée par Wm. Honsman de la Havre pour le compte de Mad. M. Honsmann, Meyerville, comté de Witt, Texas, et consignée à MM. Forke Wilgus & Co. Poids 463 livres, coton classé low middling, achetée par Heidenheimer frères à l'encan à la bourse du coton, aujourd'hui à midi, pour 27 cents la livre. Voilà trois ans de suite que Mad. Honsmann envoie la première balle de coton.

Arrivée; le steamer Hewes de la Havane en repartit pour le même point.—Parti, le schooner Robert Ruff, pour la Havane—le St-George pour Tampico—le schooner Caroline pour Calcasieu. Parti le schooner Vernal pour Pensacola.

VICKSBURG.

Vicksburg, 25 juillet.—Le temps marqué par le bureau des Aldermen pour l'enrégistrement du 26 ward, n'est trouvé insuffisant. Deux aldermen nègres ont essayé d'empêcher ce bureau de prendre une nouvelle date. Les agents de l'Etat ont été obligés de y remédier. Ils ont seul admettés pour empêcher le bureau d'avoir un quorum le maire a employé la police pour les forcer de venir. Les deux aldermen nègres leur conseillent maintenant de ne pas voter.

Le bâtiment en briques à 3 étages appartenant à T. D. French et occupé par Rhunion & Co., marchand d'habits, a brûlé à 3 heures du matin. La perte des marchandises et celle du bâtiment s'élèvent à 40,000 doll. Les assurances en couvrent 28,500.

Le feu a pris dans un hôtelier de tailleur. Les compagnies de pompiers noire étaient absentes, leurs pompes ne sont pas sorties.

La ville est tranquille; nous n'avons pas encore de troupes.

LOUISVILLE.

Accident.

Louisville, 25.—Le *Courier Journal* contient la dépêche spéciale suivante:

Six personnes ont été tuées par la foudre, dans le comté de Woodford (Ky.), hier soir; ce sont: Mr Mundy et sa femme, M'Black, sa femme et sa fille, et un homme de couleur qui habitait la même maison.

Pendant le même orage la foudre est tombée sur plusieurs points du Kentucky central; dans un endroit elle a brûlé une grange complètement.

SAVANNAH.

Savanah, 25.—Ce brick Emiley C. Shelton, dont on a parlé hier, s'est échoué sur le banc de Frying Pan; une partie de la cargaison été jetée [illegible]

ATLANTIC CITY.

Atlantic City, (N. J.) 25.—Ce soir on a tiré des feux d'artifice devant l'Hôtel des Etats-Unis en présence de milliers de spectateurs. Un bal auquel le Président est assisté est terminé cette fête donnée en l'honneur de la première visite présidentielle qu'ait jamais reçue Atlantic City.

RIVIERES.

Etat du Fleuve, barrage, etc.

Vicksburg, 25 juillet.—Montant: Le City of Quincy, à 4 heures du matin. Le Franck Pargoud, à 11 heures du matin. Descendant: Le Jno. F. Tolle à 8 heures hier soir.

Evansville, 25.—Parti: le Oberlin, pour la Nouvelle-Orléans.

St. Louis, 25—Arrivés: Le Republic, le Maud de la Nouvelle-Orléans.

Partis: Le Bee, le Commonwealth, le Yangee pour la Nouvelle-Orléans.

Memphis, 25—Parti: Le Mary Alice pour la Nouvelle-Orléans.

MARCHES.

Marchés Européens.

Liverpool 25 juillet, 1 heure 30 du soir—Coton calme et ferme. Ventes: 1,250 balles. Importation nul et exportation 1,000. Uplands, 6 12 à 6 14 d. Orléans, 6 38 d.

Livraison juillet, de Savannah et de Charleston, pas au-dessous du prod ordinary, 6 12 d. Septembre et octobre, 6 16 d.

Livraison septembre et octobre, de Savannah et Charleston, pas au-dessous du low middling, 6 3/8 d.

Livraison septembre et octobre, de la Nouvelle-Orléans, pas au-dessous du low middling, 6 7/16 d.

Londres, 25, 5 heur. 30 du soir—Les dépêches de Paris notent la rente à 62 francs 32 cent